



## COMMUNIQUE

### NOUVELLE EMISSION D'OBLIGATIONS DE FONCIERE VOLTA POUR UN MONTANT DE 16.500.000 D'EUROS ET RESULTAT DU RACHAT DES OBLIGATIONS 2017

**Paris, le 16 décembre 2021**

#### SUCCES D'UNE NOUVELLE EMISSION OBLIGATAIRE AU FORMAT EURO PP

Foncière Volta (la "**Société**") annonce le succès d'une nouvelle émission obligataire d'un montant de 16.500.000 € portant intérêt au taux de 4,50 % l'an et venant à échéance le 20 décembre 2026 (Code ISIN : FR0014007CY5) (les "**Obligations 2021**"). Les Obligations 2021 ont été placées en Europe exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés dans le cadre d'une offre au public dispensée de l'obligation de publier un prospectus, le tout tel que défini et conformément au règlement (UE) n°2017/1129 du 14 juin 2017, tel que modifié. Elles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Access géré par Euronext à Paris à compter de leur date d'émission prévue pour le 20 décembre 2021.

L'émission des Obligations 2021 a pour objet de (i) refinancer l'emprunt obligataire émis par la Société en deux tranches le 28 décembre 2017 et le 9 février 2018 respectivement, d'un montant nominal total de 21.275.000 €, portant intérêt au taux de 4,75 % l'an et venant à échéance le 28 décembre 2022 (code ISIN : FR0013306768) (les "**Obligations 2017**") et (ii) financer la poursuite du développement de la Société.

#### RESULTAT DU RACHAT DES OBLIGATIONS 2017

Comme annoncé le 3 décembre 2021, la Société a recueilli jusqu'au 14 décembre 2021 (inclus), par l'intermédiaire de CACEIS Corporate Trust, agissant en tant qu'agent centralisateur, les intérêts vendeurs des porteurs des Obligations 2017.

Compte tenu des intérêts vendeurs reçus pour les Obligations 2017, la Société va procéder au rachat de 16.265 Obligations 2017, au prix de 1.056,46 € par Obligation 2017 (correspondant pour 1.000 € à la valeur nominale des Obligations 2017, majorée des intérêts courus de 46,46 € jusqu'au 20 décembre 2021 (inclus), correspondant à la date de rachat, et augmentée d'une prime de 10 € par Obligation 2017). Il restera donc à l'issue du rachat 5.010 Obligations 2017 en circulation, représentant un montant nominal de 5.010.000 €.

Les Obligations 2017 ainsi rachetées seront annulées, conformément à leurs modalités.

La Société a été conseillée par Octo Finances (arrangeur) et CMS Francis Lefebvre (conseil juridique).

#### AVERTISSEMENT

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet*

*d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.*